

Les bénéfices comptables de la BNS cèdent la place à des pertes

31.10.2018

D'un coup d'oeil

Les milieux politiques se frottaient déjà les mains: ces deux dernières années, la BNS a engrangé des bénéfices comptables à faire rêver. Ceux-ci permettraient d'exaucer divers souhaits. Mais le vent a tourné. Après deux années de gros bénéfices comptables, la BNS affiche un déficit de 7,8 milliards de francs pour les trois premiers trimestres 2018.

En raison de l'affaiblissement du franc suisse, les positions en devises affichent des pertes comptables de 5,3 milliards de francs. De plus, le prix de l'or a reculé, ce qui fait baisser la valeur des stocks dans le bilan de la BNS, de 3,7 milliards de francs. Les placements en francs suisses ont pour leur part pris de la valeur. Globalement, les pertes se montent à 7,8 milliards.

Un bilan élevé implique des fluctuations élevées des valeurs comptables

Tout investisseur devrait savoir cela: quand les cours montent, on est plus riche sur le papier. Mais il faut attendre la vente des titres pour faire ses comptes. Seuls des bénéfices réalisés peuvent être utilisés. Les bénéfices comptables, eux, peuvent rapidement se transformer en pertes. C'est précisément ce qui est en train d'arriver à la BNS. Avec une somme de bilan largement supérieure à 800 milliards de francs, des fluctuations importantes sont inévitables. Les pertes comptables pour les trois premiers trimestres peuvent paraître énormes. Mais elles ne représentent pas même 1% de la somme du bilan. Dans l'éventualité de corrections de cours importantes sur les marchés financiers et de fluctuations de cours plus marquées, les valeurs comptables varieraient plus fortement.

Pas de cadeaux financés par des bénéfices comptables

Sachant cela, les bénéfices comptables des périodes fastes ne doivent pas être distribués de manière anticipée. La convoitise des milieux politiques à l'égard de fonds supposés gratuits de la BNS est dangereuse. Les milieux politiques pourront discuter de l'utilisation de fonds provenant de la BNS, une fois que celle-ci aura ramené son bilan à un niveau normal et si elle dispose alors de bénéfices réalisés. Espérons que ce sera le cas un jour. Mais jusque-là, les bénéfices et les pertes comptables alterneront joyeusement.

Comme le dit un vieux dicton «ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué».

Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation